Quarante-troisième année — N° 357 (EDITION DU SOIR) SAMEDI 24 DÉCEMBRE 1898.

# Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Wattecuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Leroux, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

# LE POURVOI DE TERRYN REJETÉ PAR LA COUR DE CASSATION

## DERNIÈRE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)*

## LE DRAME DE LA RUE DE GAND

### à Tourcoing

### *Une collision entre deux express aux Etats-Unis. -- Les interpellations sur l'Algérie. -- Les citations de M. Marius Tournadre*

### Une collision entre deux express AUX ÉTATS-UNIS

DEUX TUÉS. — TRENTE BLESSÉS

New-York, 23 décembre. — Une collision a eu lieu à Rahway, sur le chemin de fer de Pensylvanie, entre deux trains express.

Deux employés ont été tués, 30 voyageurs blessés, dont 10 grièvement.

### EXERCICES DE MOBILISATION

Toulon, 23 décembre. — Depuis trois jours, des exercices de mobilisation ont lieu dans les ouvrages occupés par la marine ; c'est ainsi qu'hier la presqu'île de Saint-Mandrier a été occupée par deux batteries d'artillerie et un bataillon du 4e de marine du cap Sepet à la Croix-des-Signaux ; une section d'artillerie et cinquante hommes d'infanterie ont été dirigés sur Porquerolles.

Les forts du cap Brun, de Sainte-Marguerite et de la Colleneire ont été également occupés, ainsi que les ouvrages se trouvant dans l'ouest de Toulon.

Les troupes ont emporté deux jours de vivres.

### LA CONFÉRENCE ANTIANARCHISTE

Rome, 23 décembre. — Selon les journaux, les délégués à la conférence antianarchiste (qui a été close hier) ont engagé leur parole d'honneur de ne rien révéler de leurs résolutions.

On sait seulement que le protocole général comprend deux catégories de mesures, savoir : nouvelles dispositions de police ayant un caractère international ; dispositions spéciales à chaque pays, coordonnées avec leurs législations respectives.

Les journaux ajoutent qu'au moment de la clôture tous les procès-verbaux et documents relatifs aux travaux de la conférence ont été brûlés.

### L'exposition de 1900

Paris, 23 décembre. — C'est hier que le dernier chantier qui restait à ouvrir pour l'Exposition de 1900 a été mis en œuvre.

En effet, la porte monumentale de la place de la Concorde, était le seul travail important qui ne fût pas encore commencé ; hier, M. Binet, l'architecte, et son second M. Gentil, ont procédé à l'implantation des clôtures du chantier de la porte monumentale.

De ce fait, la circulation va être modifiée à l'entrée du cours la Reine, et, d'ici trois ou quatre jours, la voie des tramways sera encore modifiée, de manière à contourner la clôture du nouveau chantier qui occupera une vaste surface pentagonale sur l'emplacement actuel du bureau des omnibus et du chalet voisin.

Cette opération nécessitera l'enlèvement du bureau des omnibus, qui sera reporté à l'autre extrémité de la place de la Concorde à l'angle du quai et du jardin des Tuileries ; quelques marronniers devront également être enlevés et mis en pépinière au bois de Boulogne, pour être replantés en 1901, après la destruction de la porte.

### UN NOUVEAU GROUPE SOCIALISTE

Paris, 23 décembre. — Il est question depuis quelque temps de la formation d'un nouveau groupe qui prendra le nom de « groupe républicain socialiste ». On parlait beaucoup hier, dans les couloirs de la Chambre, pour la présidence de M. Alphonse Humbert.

Mais il est absolument inexact que la création de ce groupe se rattache en aucune façon à la scission qui s'est produite hier, à la suite de la discussion dont nous avons parlé, parmi les radicaux-socialistes.

### LE RUBAN ROUGE

Paris, 23 décembre. — Le travail de présentation des propositions pour la Légion d'honneur, est actuellement terminé, rue Royale, aussi bien pour les croix militaires que pour les quelques croix civiles dont il est permis de disposer.

Il se pourrait donc que ces nominations, soumises à la grande-chancellerie, parussent dans les derniers jours du mois.

### EN ALGÉRIE

**Nouveau journal antisémite. -- L'incident des abattoirs devant le juge de paix**

Alger, 22 décembre. — Le journal l'*Antijuif*, paru dans la soirée, annonce l'apparition pour dimanche matin d'un journal quotidien, l'*Algérie libre*, sous la direction de M. Max Régis, avec la collaboration de MM. Drumont, Morinaud, Firmin Faure, Lucien Millevoye, général Jacquey, Hector Denis, Gervaise, Paul Bernard, Gyp, Georges Thiébaud, colonel de Polignac.

Le juge de paix du canton nord d'Alger, devant lequel le consistoire d'Alger avait assigné la commune d'Alger et, comme maire, M. Max Régis en paiement de dommages-intérêts pour avoir fait démolir la baraque des rabbins à l'abattoir de Mustapha, a rendu son jugement ce soir.

Le juge s'est déclaré incompétent, et il a condamné le consistoire aux dépens.

### Le danger des armes à feu

**Une jeune fille tuée accidentellement**

Bonneville, 23 décembre. — Hier matin, un nommé Nazaire Baud, âgé de vingt-deux ans, cultivateur à Mieussy, se rendait chez son cousin, Jean-Marie Baud, pour lui montrer un vieux fusil à piston qu'il venait de remonter. Il rencontra celui-ci près de la maison de ses parents, accompagné de sa sœur Eudoxie-Marie.

En maniant son arme, Nazaire Baud fit partir accidentellement le coup qui atteignit la jeune Eudoxie à la tête, au-dessus de l'œil droit.

La jeune fille fut transportée sur son lit, où elle est morte presque aussitôt.

Le malheureux Nazaire Baud, fou de désespoir, s'est enfui dans les bois, et ce matin, il s'est rendu à la gendarmerie de Taninges pour se constituer prisonnier.

### L'AFFAIRE DREYFUS

**Une manifestation anti-dreyfusiste au Conseil municipal de Toulon. — Une adresse au ministre de la guerre.**

Hier soir, au cour de la séance publique de notre Conseil municipal, M. Pastoureau, maire, a fait part au Conseil de l'envoi qui lui avait été fait de deux exemplaires d'une brochure dreyfusiste pour laquelle l'éditeur sollicite une souscription.

A ce propos, M. Pastoureau s'est élevé avec une profonde indignation contre toutes les attaques dont sont l'objet en ce moment l'armée et ses chefs.

Il déclare qu'il ne s'associera pas à la propagande faite par cet éditeur et le conseil municipal de Paris. Le public souligne cette déclaration par des applaudissements.

M. Pastoureau propose de répondre que le conseil municipal de Toulon, républicain et patriote, ne saurait donner un appui financier et même moral aux meneurs de cette campagne de désorganisation ; en terminant, il propose encore d'envoyer au ministre de la guerre l'adresse suivante :

« Le conseil municipal de Toulon, réprouvant les menées qui tendent à désorganiser l'armée, lui envoie, par l'intermédiaire de son chef, le ministre de la guerre, l'hommage de son admiration, de son respect et de la confiance la plus absolue qu'il a en elle. »

La réponse et l'adresse sont votées, à l'appel nominal, à l'unanimité des voix, moins celle du conseiller Gros, qui demande que l'achat des brochures soit renvoyé à la commission compétente.

Dans cette circonstance, le maire de Toulon et les membres du conseil municipal se sont faits les fidèles interprètes des sentiments élevés qui animent la population toulonnaise tout entière, où les serviteurs de la patrie et les amis de l'armée sont l'immense majorité.

**Une réunion dreyfusiste mouvementée à Toulouse**

Toulouse, 23 décembre. — Hier soir a lieu dans la salle du Pré-Catelan, aux allées Lafayette, une réunion publique contradictoire, dans laquelle MM. de Pressensé, Mirbeau et Quillard devaient parler.

La conférence a été interrompue au moment où M. de Pressensé prenait la parole, par l'arrivée dans la salle de groupes nationalistes et antisémites.

M. de Pressensé a dû être entraîné par les gendarmes et une bagarre s'ensuivit au cours de laquelle le commissaire central qui assistait à la réunion, a prononcé la dissolution : la salle a été immédiatement évacuée.

Plusieurs personnes ont été blessées légèrement.

La foule a accompagné M. de Pressensé et ses amis, dans les rues, en criant : Vive l'armée ! et a manifesté devant les principaux établissements.

Pendant les manifestations qui ont suivi la réunion du Pré-Catelan, les devantures de quelques magasins juifs ont été enfoncées.

Au cours des diverses manifestations de la soirée, quelques arrestations ont été opérées, mais elles ne seront probablement pas maintenues.

### Pour la veuve du colonel Henry

La souscription de la *Libre Parole* atteint ce matin, avec sa dixième liste, la somme de 97,888 fr. 80. Signalons parmi les souscripteurs :

MM. le marquis de Villeneuve, ancien député ; 1700 ouvriers d'Armentières, comte de Moulhon, comte Bouillée d'Orfeuil, baron de Galembert, Yves de la Vigne-Bernard, conseiller général de la Manche ; vicomte de Chalanne-la-Pâlice, de Lauriston, colonel de Latouche, baron de Boissonnet, docteur Armand Bonneaze, docteur Reynès.

Comte de Juilley-Gouzans, comtesse de Pierrefeu, Val'Ambadie, docteur Carayon, Marcel Rosny, Delamarre, comte de Rochefort d'Ailly, Xavier de Magallon, de Vauhernier, Emile Villiers et Victor Gay, députés, général Marin, lieutenant-colonel de Montebello, comte de Bouillé, Jean de Brel, ingénieur civil, Ernest Giraudon, un groupe d'élèves du lycée Buffon, docteur Peando, Godineaud, Marcombes, Dalzat et Ducellier, professeurs, Gouin, ingénieur, Jules Brodu, avocat, Georges Bois, avocat, Louis Rameau, ingénieur, docteur Collin.

Le *Journal du Socialiste patriote* à Marseille, docteur Varrailhon, Léon de Lacoste Lareymondie, avocat, Basquin, avocat, Simon Mosnier, la *Vérité lorientaise*, comte Max de Bolignac, docteur Bambert, Rousseau, avocat, docteur Truchy, Bernard, fleury, docteur Monroq, Alfred, Bulnes, de Beaumont, lieutenant colonel Jung, le *Journal de l'Ouest et de la Vienne*, Garcin, avocat, Jean Dubourg, A. M. républicain radical, commandant Ferlet de Bourbonne, Berthonieu, docteur Cazeneuve, marquis de Langle, un groupe d'élèves du lycée Saint-Quentin, Georges Maire, avocat, Gauthier de Carville, comte Jacques de Fitz-James, Pierre Gavarni, docteur Mortagne.

Général Marius, Louis Daste, un groupe d'élèves du lycée Hoche, G. Schnebelé, commissaire spécial de police, vicomte de la Guibourgère, général Prudhomme, marquis de Barthélemy, N. Nicolaïdis, directeur de l'*Osmanié* ; comte de Belmont, Ponsonaille, avocat ; Chardon, Castara, avocat ; Bigaudteaud, neuf élèves de l'Ecole des chartes, Louis Pasquier, professeur ; A. Hérault, P. d'Aiguebelle, docteur Voulet, Edmond Labour, conseiller général ; René Marc Ferry, « Clayeures » de la *Revue hebdomadaire*, etc.

Marcel Rosny, rédacteur en chef de l'*Emancipateur* de Cambrai ; souscription recueillie à Cambrai 162 fr. 50 ; Lieutesse, Tournai (Belgique) ; Edouard Henry, représentant, La Madeleine-lez-Lille, un groupe de 1200 ouvriers armentiérois.

### Mort dans un cimetière

Aurillac, 23 décembre. — Un nommé Pierre Murat est mort hier, à Ytrac, dans des circonstances singulières : il assistait aux obsèques du coiffeur Labrunie, un de ses amis. Au cimetière il prononça quelques paroles d'adieu après lesquelles les assistants se retirèrent.

Murat quitta la fosse de Labrunie pour aller prier sur la tombe de sa famille, il venait à peine de s'agenouiller qu'il s'affaissa sur la terre.

Des personnes qui l'aperçurent accoururent à son secours.

Quand on voulut le relever, on constata qu'il était mort. Le médecin, appelé auprès du malheureux, a déclaré que le décès était dû à la rupture d'un anévrisme.

### Coups de fusil entre forains

Partenay, 23 décembre. — Au cours d'une rixe qui avait éclaté entre plusieurs marchands forains installés à la Chapelle-Brie, près de Moncoutant, des coups de fusil ont été échangés entre les adversaires.

Un homme a été tué et un autre blessé grièvement.

Le parquet de Parthenay s'est transporté sur les lieux et a procédé à l'arrestation des meurtriers.

### NOUVELLE DÉCORATION MILITAIRE

Paris, 23 décembre. — On vient de distribuer à la Chambre une proposition de M. de l'Estourbeillon, tendant à créer une croix ou médaille dite du *Mérite militaire*. Cette décoration serait réservée aux officiers de la réserve et de l'armée territoriale ; elle ne comporterait que le grade de chevalier.

### Nouvelles d'Espagne

Madrid, 23 décembre. — Le bruit court que le conseil des ministres tenu au palais s'est occupé d'une question très importante relative à des négociations possibles entre l'Espagne et l'Angleterre.

Le ministre de la guerre a reçu une dépêche de Ilo-Ilo, annonçant plusieurs combats contre les insurgés dans lesquels ces derniers ont eu de nombreux morts et blessés.

On assure que Aguinaldo a télégraphié au gouvernement qu'il livrera sous peu les prisonniers espagnols ; mais cette nouvelle n'est point confirmée.

On commente beaucoup une conférence qui a eu lieu entre les quatre maréchaux Martinez Campos, Primo de Rivera, Blanco et Dominguez.

Le ministre des colonies a déclaré que le paiement du coupon des bons hypothécaires de Cuba était assuré.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

### Les interpellations sur l'Algérie

AVANT LA SÉANCE

Dès longtemps avant la séance une animation exceptionnelle se remarquait aux abords du Palais-Bourbon. De nombreux curieux se groupaient devant les grilles de la Chambre et les escouades d'agents empêchaient les groupes de se former.

Aux deux extrémités du pont de la Concorde étaient massées des forces de police, en prévision de manifestations ; des sergents de ville sont d'ailleurs tenus en réserve dans la cour du quai d'Orsay et M. Blanc, préfet de police, a son quartier général aujourd'hui au Palais Bourbon.

A l'intérieur, dans les couloirs, beaucoup de monde discutant bruyamment les interpellations et les incidents qu'elles peuvent apporter.

La présence de M. Max Régis dans le salon de la Paix, provoque un mouvement de curiosité.

D'autre part, M. Lutaud, préfet d'Alger, dont la nomination doit être mise en cause, parle et devise avec ses amis politiques.

M. Drumont arrive ; on l'entoure mais il gagne vite les couloirs intérieurs se disant atteint par l'influenza. Deux des interpellateurs, MM. Bonanel et Firmin Faure s'entretiennent dans un coin, pendant ce temps les commentaires vont leur train.

On raconte que M. Lutaud qui doit assister à la séance dans une des galeries en entendra de belles sur son compte. Mais on n'éprouve guère de doute sur l'issue de ces interpellations.

## TRIBUNAUX

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

*Audience du vendredi 23 décembre 1898*

Présidence de M. MARTIN, Vice-Président

### Les citations de Marius Tournadre

Sept journaux étaient assignés par le citoyen Marius Tournadre pour diffamation. Ils avaient raconté son arrestation de vendredi soir ; ce sont le *Réveil du Nord*, l'*Egalité de Roubaix-Tourcoing*, le *Progrès du Nord*, l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, le *Grand Echo*, l'*Echo du Nord* et le *Journal de Roubaix*.

Il réclame au *Réveil-Egalité* 15.000 fr. de dommages et intérêts, au *Progrès-Avenir* 5.000 fr., à l'*Echo* 5,000 fr., et au *Journal de Roubaix* 2,000 fr. En outre il demande à chacun d'eux l'insertion des jugements à intervenir dans dix journaux à son choix et mille affiches.

Le *Réveil* n'avait pas d'avocat ; Me Boyer-Chamard se présentait pour le *Journal de Roubaix* ; Me Verstaene pour l'*Echo du Nord* ; Me Hajal pour le *Progrès*.

L'affaire a été appelée lorsque M. Hirsch, substitut, qui tenait à siéger dans l'affaire, est arrivé.

Marius Tournadre s'est présenté en personne, n'étant assisté d'aucun avocat.

On causait beaucoup de cette affaire dans les couloirs du palais et dans la salle des pas-perdus où naturellement se rencontraient beaucoup d'avocats et de journalistes, ceux-ci appelés à la requête du candidat député.

Tout le monde est d'avis que l'affaire ne peut être jugée aujourd'hui, puisqu'aux termes de la loi de 1881 sur la presse, « lorsque le fait imputé est l'objet de poursuites commencées à la requête du ministère public ou d'une plainte de la part du préfet, il sera durant l'instruction qui devra avoir lieu, sursis aux poursuites et au délit de diffamation ».

C'est bien ici le cas, puisque M. Marius Tournadre sera jugé demain. Il est clair que pour apprécier la culpabilité des journaux, il faut d'abord savoir la vérité des faits imputés à M. Tournadre.

On dit d'ailleurs que le plaignant ne s'oppose pas à la remise.

Il n'est point permis de rendre compte des débats dans les affaires de diffamations et cette interdiction est générale ; elle s'implique à tous les incidents qui ont lieu au cours du procès.

Contentons-nous de dire que, d'accord avec le défenseur et le plaignant, le tribunal a renvoyé l'affaire à mercredi prochain 28 décembre.

Ce sera donc la deuxième chambre civile et non la troisième chambre correctionnelle qui connaîtra de l'affaire. C'est d'ailleurs conforme aux règlements des audiences.

### DERNIÈRE HEURE COMMERCIALE

**LAINES**

*(Télégramme de Georges Degoy)*

Havre, 22 décembre. — Le marché est soutenu. On a fait 1800 balles.

On cote décembre 135 fr., janvier 142, février 142,50, mars 142, les autres mois 145.

Le marché fermera samedi et lundi.

## L'AFFAIRE TERRYN

*devant la Cour de cassation*

### Le pourvoi rejeté. -- Exécution probable à Roubaix vers le 10 Janvier

Le 25 août dernier, une femme, Maria Michiels, était égorgée, rue de Gand, à Tourcoing, par un homme avec qui elle avait vécu maritalement et quelle avait dû quitter à cause de sa brutalité.

Le meurtrier, un sieur Terryn, habitant Roubaix, avait agi avec une férocité inouïe. Après s'être procuré un couteau de boucher, il avait attendu sa victime au passage et lui avait ouvert la gorge.

Terryn comparaissait devant la Cour d'assises de Douai le 24 novembre et, malgré l'éloquent plaidoyer de son défenseur Me Hattu, il était condamné à la peine capitale.

Terryn avait signé son pourvoi devant la Cour de cassation.

Notre correspondant de Paris nous télégraphie :

Paris, 23 décembre. — Aujourd'hui vendredi, à 12 heures 45, l'affaire Terryn a été appelée à la Cour suprême, chambre correctionnelle.

L'audience était présidée par M. Loew ; M. l'avocat général siégeait au banc du ministère public. La défense de Terryn était présentée par Mes Sauvel, Dickart et Sée.

C'est M. le conseiller Dupré qui a été rapporteur de la demande en pourvoi.

**Après débats et délibéré, la Cour de cassation a purement et simplement confirmé l'arrêt de la Cour de Douai, attendu que la procédure a été régulière et elle a rejeté le pourvoi.**

Il ne reste plus maintenant à Terryn qu'une ressource pour sauver sa tête : c'est le recours en grâce près de M. le Président de la République. Me Hattu fera sans doute des démarches instantes : on sait aussi que les jurés ont signé ce recours en grâce.

Mais si M. Félix Faure ne gracie pas Terryn, l'exécution aura lieu sur l'une des places publiques de Roubaix, vers le 10 janvier.

### Bourse de Paris du 23 décembre

| Cours précéd. | Tendance : lourde | Ouverture | 2 h. 25 | Clôture |
|---|---|---|---|---|
| 101 75 | 3 0/0 | 101 67 | 101 70 | 101 77 |
| 101 30 | 3 0/0 Amortissable | ... .. | ... .. | 101 35 |
| 104 15 | 3 1/2 0/0 | 104 20 | 104 22 | 104 30 |
| 36 70 | Banque de France | 38 40 | 38 40 | 38 40 |
| 961 .. | Banque de Paris | 959 .. | 958 .. | 959 .. |
| 587 .. | Comptoir National | ... .. | 730 .. | 785 .. |
| 863 .. | Crédit Foncier | ... .. | ... .. | ... .. |
| 731 .. | Crédit Lyonnais | 863 .. | 862 .. | 862 .. |
| | Société Générale | | | |
| 1906 .. | Lyon | ... .. | 1900 .. | 1900 .. |
| 1430 .. | Midi | ... .. | ... .. | 1434 .. |
| 2110 .. | Nord | 2110 .. | 2105 .. | 2100 .. |
| 1812 .. | Orléans | ... .. | ... .. | 1815 .. |
| 1280 .. | Rio | 1275 .. | 1270 .. | 1275 .. |
| 620 .. | Métaux | ... .. | 618 .. | 618 .. |
| 3612 .. | Suez | 3600 .. | 3607 .. | 3610 .. |
| 498 .. | Dynamite | ... .. | 500 .. | 495 .. |
| 94 50 | Italien | 94 45 | 94 55 | 94 72 |
| ... .. | Russe Consolidé 4 0/0 | ... .. | ... .. | ... .. |
| 95 30 | — 3 0/0 or 1891 | 95 25 | 94 85 | 94 95 |
| ... .. | — 4 0/0 1894 | ... .. | ... .. | ... .. |
| 95 15 | — 3 1/2 0/0 1894 | ... .. | 94 95 | 94 90 |
| 568 .. | Banque Impériale | ... .. | ... .. | ... .. |
| 125 .. | Andalous | ... .. | ... .. | 125 .. |
| 773 .. | Autrichiens | ... .. | ... .. | 787 .. |
| ... .. | Lombards | ... .. | ... .. | 16 .. |
| 689 .. | Méridionaux | ... .. | ... .. | 685 .. |
| 88 50 | Nord-Espagne | 89 .. | 88 50 | 87 50 |
| 170 .. | Saragosse | ... .. | 167 .. | 161 .. |
| 46 47 | 4 0/0 Extérieure Espagne | 46 30 | 46 10 | 45 80 |
| 24 10 | 3 0/0 Portugais | 24 02 | 24 .. | 24 15 |
| ... .. | 4 0/0 Hongrois or | ... .. | ... .. | ... .. |
| 48 .. | 4 0/0 Turc série B. | ... .. | ... .. | ... .. |
| 26 85 | — série C. | 26 85 | 26 80 | 26 87 |
| 22 65 | — série D. | 22 75 | 22 80 | 22 82 |
| 109 75 | Chemins Ottomans | 109 75 | 109 75 | 109 25 |
| 551 .. | Banque Ottomane | 551 .. | 550 .. | 551 .. |
| 269 .. | Tabacs Ottomans | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Egypte | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Alpines | ... .. | ... .. | ... .. |
| 89 50 | Ils Af. Chartered | 81 50 | 81 75 | 81 50 |
| 41 25 | Buffelsdoorn Estate | ... .. | ... .. | 41 .. |
| 123 .. | Cappa Copper | 122 .. | 122 .. | 125 50 |
| 138 .. | Champ d'Or | ... .. | ... .. | 48 .. |
| 133 .. | Consolidated Goldfields | 131 .. | 151 50 | 132 50 |
| 677 .. | De Beers | 675 .. | 677 .. | 677 50 |
| 630 .. | Ferreira Gold | ... .. | 635 50 | 632 50 |
| 201 50 | Geldenhuis Estate | 201 50 | 202 50 | 200 .. |
| ... .. | Huanchaca | ... .. | ... .. | 45 .. |
| 101 .. | Langlaagte Estate | ... .. | ... .. | 99 50 |
| ... .. | Mines d'Or (Comp. Franç.) | ... .. | ... .. | ... .. |
| 50 .. | Mozambique (Comp. de) | 50 .. | 50 .. | 50 .. |
| 775 .. | Mossamedès (Comp. de) | ... .. | ... .. | 18 25 |
| 54 .. | Randfontein Estate | 53 .. | 53 .. | 53 25 |
| 775 .. | Rio-Tinto | 777 .. | 775 .. | 776 .. |
| 230 .. | Robinson Gold | 230 .. | 230 .. | 230 .. |
| 130 50 | Simmer et Jack | 130 50 | 131 .. | 130 50 |
| 35 50 | Sheba | ... .. | ... .. | 36 .. |
| 196 .. | Tharsis | 196 .. | 196 .. | 196 .. |
| ... .. | Transvaal Consol. | ... .. | ... .. | 30 50 |
| ... .. | French South Afric. | ... .. | ... .. | 84 .. |
| 156 50 | East Rand | 155 50 | 156 .. | 156 .. |
| ... .. | Robinson Bank | ... .. | ... .. | ... .. |
| 54 80 | Brésil 4 0/0 | 54 75 | 54 75 | 54 50 |
| 64 12 | Brésil 5 0/0 | 63 7/8 | 63 7/8 | 63 5/8 |
| ... .. | Chinois 4 0/0 | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Tonkin 2 1/2 0/0 | ... .. | ... .. | ... .. |
| 110 37 | Consolidés Anglais | ... .. | 110 2/8 | 110 3/8 |
| 25 26 | Chèque | 26 1/2 | 26 1/2 | 25 .. |

### Bourse Commerciale du 23 décembre

| Avoines | Ouv | Clot | Lin | Ouv | Clot |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 17.55 | 17.50 | Courant | 42.75 | 41.75 |
| Prochain | 16.50 | 16.15 | Prochain | 42.75 | 41.75 |
| Janvier-Février | 16.40 | 16.45 | 4 premiers | 42.75 | 41.75 |
| 4 premiers | 16.45 | 16.55 | 4 mars | 42.25 | 41.25 |
| 4 mars | 16.60 | 16.65 | **Colza** | | |
| **Seigles** | | | Courant | 50.50 | 50.75 |
| Courant | 14.75 | 14.90 | Prochain | 50.50 | 50.50 |
| Prochain | 14.50 | 14.50 | 4 premiers | 50.75 | 50.75 |
| Janvier-Février | 14.50 | 14.50 | 4 mai | 51.50 | 51.50 |
| 4 premiers | 14.50 | 14.70 | **Alcools** | | |
| 4 mars | 14.50 | 14.40 | Courant | 44.25 | 44.15 |
| **Blés** | | | Prochain | 44.50 | 44.86 |
| Courant | 20.70 | 20.75 | 4 premiers | 44.50 | 44.75 |
| Prochain | 20.70 | 20.65 | 4 mai | 44.50 | 44.50 |
| Janvier-Février | 20.90 | 20.80 | **Sucres** | | |
| 4 premiers | 21.05 | 21.10 | Courant | 29.75 | 29.67 |
| 4 mars | 21.24 | 21.25 | Prochain | 30.00 | 29.87 |
| **Farines** | | | 4 premiers | 30.25 | 30.12 |
| Courant | 45.50 | 45.65 | 4 mars | 30.75 | 30.62 |
| Prochain | 44.90 | 45.. | 4 mai | ..... | 29.24 |
| Janvier-Février | 44.90 | 44.90 | Roux | ..... | 10850 |
| 4 premiers | 45.02 | 45.10 | Raffinés | ..... | ..... |
| 4 mars | 45.25 | 45.15 | Circulation | 00.000 sacs | |
| Corbeil | .... | 48... | | | |

### COURS AU COMPTANT

| VILLE DE PARIS (OBLIGATIONS) | Cours préc. | Clot. | CREDIT FONCIER | Cours préc. | Clôt. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1855-60 3 0/0 | —.— | —.— | Bons 1887 | 53.00 | 53.00 |
| 1865 4 0/0 | 556.25 | 554.25 | Bons 1888 | 50.25 | 50.75 |
| 1869 3 0/0 | 406.15 | 424.00 | Commun. 1879 | 497.00 | 497.00 |
| 1871 3 0/0 | 417.00 | 417.00 | — 1880 | 497.00 | 498.00 |
| 1875 4 0/0 | 567.50 | 568.50 | — 1891 | 398.50 | 398.00 |
| 1876 4 0/0 | 566.50 | 566.00 | — 1892 | 501.00 | 500.50 |
| 1886 3 0/0 | —.— | —.— | Foncières 1877 | 500.00 | 501.00 |
| 1886 3 1/4 | —.— | —.— | — 1879 | 501.00 | 463.75 |
| 1892 2 1/2 | 391.50 | 391.50 | — 1883 | 00.00 | 496.75 |
| 1894 2 1/4 | 102.00 | 000.00 | — 1885 | 00.00 | 100.00 |
| | | | — 5% 1885 | 00.00 | 489.50 |
| | | | — 1895 | 00.00 | —.— |

**BOURSE DE LILLE DU 24 DÉCEMBRE 1898.**

Lille 1893, 505,50. — Lille 1890, 500. — Denain et Anzin, 795. — Gaz de Wazemmes, 494,50. — Industrie textile Lesur Allart, 445. — Denain et Anzin, 506. — Albi, 1450. — Azincourt, 840. — Bully-Grenay, 3100. Bruay, 1950. — Bruay, 38925. — Carvin, 1260. — Courrières, 2495. — Crespin, 320. — Douchy, 990. — Dourges, 241. — Escarpelles, 805. — Flines-les-Raches, 1500. — Lens, 170. — Ligny, 500. — Meurchain, 1940. — Ostricourt, 1145. — Carvin, 505. — Drocourt, 509. — Sucres, 000.

### LETTRES

**du tsar et de François-Joseph à Guillaume II au sujet des Russes et des Autrichiens expulsés de Prusse.**

Berlin, 22 décembre. — L'empereur d'Allemagne a reçu aujourd'hui le comte d'Osten-Sacken, ambassadeur de Russie, qui lui a remis une lettre autographe de l'empereur Nicolas II.

Dans les cercles diplomatiques, on dit que cette lettre est exactement une réclamation nettement formulée au sujet des expulsions de sujets russes par les autorités allemandes.

L'ambassadeur d'Autriche doit être également reçu demain pour remettre à Guillaume II une lettre de François-Joseph, relative à l'expulsion de Prusse de nombreux sujets autrichiens.

On n'est pas sans quelque inquiétude au sujet de ces incidents qui peuvent à la longue troubler les relations de l'Allemagne avec ses deux voisines, d'autant plus que lors de son récent discours au Reichstag, M. de Bulow, ministre des affaires étrangères, a déclaré nettement : « Ces expulsions sont un acte de notre souveraineté que nous ne laisserons discuter par personne. »

## ZOLA ET LES ITALIENS

Parti de Paris l'année dernière, vers la mi-décembre au moment où M. Emile Zola lançait ses terribles *J'accuse*, j'eus le bonheur, pendant deux mois passés tant dans le sud tunisien, qu'en Sicile et en Tripolitaine, de ne lire aucun journal parisien, j'esquivais ainsi l'écœurement des polémiques et échappais, grâce à mon ignorance, à la pression des feuilles quotidiennes et à l'espèce de déformation d'opinions que finit toujours par imposer au lecteur l'article du leader politique d'un journal.

Oui, j'eus cette chance inespérée d'ignorer les Clémenceau, les Judet et les Barrès ; les plaidoiries de Me Labori ne me parvinrent pas plus que les dithyrambes de M. Rochefort ; les philippiques de M. Drumont ne m'entamèrent pas davantage que la levée de boucliers de toutes les jeunes revues, et ce n'est qu'à mon arrivée à Palerme vers le 16 février, que j'appris, en même temps que les débats du procès, la mise en accusation et la comparution en cour d'assises de M. Emile Zola.

C'était le réveil en pleine tourmente. En face du mont Pellegrino, devant cette rythmique et merveilleuse rade de la Concha d'Oro, je dévorais les hautaines répouses du général de Pellieux, les observations timides du colonel Picquart, les interruptions de Me Labori, et, à travers la distance et l'espace, ma sympathie, je l'avoue, n'alla pas aux défenseurs du capitaine Dreyfus. Je me trompais peut-être, mais, à côté de la martiale et crâne allure du général de Pellieux, les reculades de l'un et l'éloquence agressive de l'autre m'apparurent à la fois insidieuses et sournoises, mais d'opinion je n'en avais pas. Comment l'aurais-je eue, j'ignorais toute l'Affaire ?

L'attitude de M. Zola m'apparut pourtant piteuse ; ce nouveau Voltaire, qui s'annonçait gros de secrets surpris et de révélations foudroyantes, se cantonnait dans une seule réponse : « Nous avons mieux que des preuves, nous avons des convictions. » Cela était court et déroutait toutes mes idées de droit et de justice.

En admettant que le colonel Picquart soit acquitté demain par le conseil de guerre, je ne vois pas la Cour de cassation le remettant en accusation sur une déclaration analogue, par exemple, du général Gonse : « Picquart est coupable, j'en ai la conviction, ce qui est mieux que des preuves. »

⁂

Mais d'autres surprises m'attendaient à Naples, je ne fais qu'inaugurer la série de mes étonnements : Naples me réservait l'apothéose de M. Emilio Zola. Galeria Humberto, via Toledo et Via Chiaia, c'était, à toutes les devantures de libraires, de marchands de gravures et de photographies, la reproduction agrandie, embellie et encadrée de lauriers d'or de l'auteur de *Germinal*, Zola triomphait en vedette, à travers toute la ville de Naples ; quelques-unes même de ces photographies s'aggravaient d'autographes à l'adresse du marchand qui les exhibait, la propagande était bien comprise.

Et devant autographes et portraits, une foule enthousiaste, odorante et sans cesse renouvelée se groupait et s'amassait. Si l'auteur de *Nana* avait autant de succès dans les autres villes qu'en ce coin de l'ancienne Campanie, M. Zola était à coup sûr un grand homme. Mais était-ce bien le romancier français qu'on acclamait en lui ? Etait-ce bien à l'écrivain puissant des *Rougon-Macquart* et d'*Une Famille sous le troisième Empire* que s'adressaient tous ces hommages ? Ma vanité de Français aurait voulu le croire, car j'ai toujours eu la plus grande admiration pour l'œuvre de M. Zola et là-dessus mon opinion n'a pas changé. Cette admiration, je l'avais même à une époque où M. Emile Zola était moins que goûté dans certains milieux littéraires ; il est vrai qu'il en est devenu le grand homme depuis, mais pour des raisons tout à fait étrangères à la littérature.

Non, ce que Naples et toute l'Italie adoraient jusqu'à l'idolâtrie, ce n'était ni le romancier, ni le défenseur d'une vérité ou d'une grande cause, — l'Italien ne se soucie que de ses rancunes et de ses intérêts — c'était M. Zola accusateur de l'état-